

rut, mais aujourd'hui réunis sans que la pensée fervente oublie le sens de chacune de ces heures. C'est après ces prières que l'hebdomadière lit l'Ordo à la communauté réunie au Chapitre, y compris les novices, et que chacune marque dans son bréviaire les parties de l'office. Le temps qui reste jusqu'au dîner est généralement consacré à une lecture sur le bréviaire.

Le dîner d'une Clarisse ! Il n'y a pas là de quoi faire rêver un gastronome, et la réalité est toute pareille à l'idée qu'on s'en fait. Pourtant la vie monastique est l'art de donner au corps le strict nécessaire pour qu'il demeure le vigilant serviteur de l'âme, sans qu'il éprouve le moindre plaisir à sentir ses besoins satisfaits. Aussi la Pauvre Dame mange-t-elle à sa faim — à peu près — une nourriture saine, mais évidemment très simple : une soupe épaisse, une portion de légumes, dans quelques monastères un plat dit de charité (un œuf ou un peu de poisson), le jeudi et le dimanche un fruit ou du fromage, si la Providence en envoie. Le tout est accompagné d'un quart de tasse de vin.

Dans le monastère où il m'a été accordé plus que je n'aurais osé demander, je n'ai pourtant jamais pu obtenir la faveur d'un vrai repas de Clarisse. Même quand le menu était semblable à celui du réfectoire, je suis bien sûre que la Sœur cuisinière avait l'ordre d'augmenter la portion ou d'ajouter du beurre. Mais un jour que l'abbesse d'un autre monastère m'avait offert à dîner, j'acceptai à cette seule condition de manger comme elles. On m'apporta donc la bonne soupe saine de pommes de terre et de haricots dans un petit récipient de terre, rouge et noir, comme les poteries étrusques. J'eus aussi des pâtes très cuites, du fromage et une pomme, servis également dans ces écuelles de terre qui, au réfectoire, sont posées sur des rondelles de bois. La portion était trop abondante, mais la tourière me prévint honnêtement qu'on l'avait doublée, et qu'on ne servait jamais au même repas du fromage et un fruit. J'avais une cuillère et une fourchette de buis, selon la plus pure tradition colettine, et la bonne Sœur m'apprit aussi comment on disposait sa serviette, moitié sur la table, moitié sur ses genoux, pour ramasser facilement les miettes et les manger conformément à la sainte pauvreté.

Autour de la salle, les tables sont rangées le long des murs, comme à Saint-Damien jadis. Celle de l'abbesse domine un peu. En face d'elle se trouve le pupitre de la lectrice qui, pendant que se refont les corps, sustente l'âme. Elle lit un passage de l'Ancien ou du Nouveau Testament, suivi de la Vie d'un saint, et, le vendredi, la Règle. Les Constitutions sont lues quatre fois l'an, le Coutu-

mier et le Rituel au moins une fois. La voix est monotone, sans inflexions, pour que l'esprit ne s'attache pas à la forme humaine du texte, si l'on peut dire, et pénètre mieux son sens spirituel, selon une méthode inattendue, mais sûre.

Le réfectoire est, par excellence, le lieu des pénitences, soit que l'abbesse les ait imposées en réparation de quelque manquement à la Règle, soit que la religieuse les ait demandées pour obtenir une grâce, ou en certains jours plus solennels. Parfois la Pauvre Dame dîne à genoux par terre — quatre fois l'an, le Vendredi-Saint en particulier, toute la communauté accomplit cette pénitence, — parfois elle baise les pieds de ses Sœurs, ou elle récite à haute voix le *Miserere*, ou encore elle fait le tour du réfectoire en portant la croix sur l'épaule droite, le bréviaire ou le rituel, en réparation des fautes notables au chœur, les objets cassés ou les ouvrages mal faits. Comme on le voit, il n'y a là rien de tragique, si l'âme est assez humble.

Après le dîner, les exercices physiques sont représentés par le lavage de la vaisselle et une demi-heure de balayage. On règle ensuite les affaires d'administration intérieure. Les religieuses se réunissent dans une salle. Chacune a sa place et son tiroir qui porte son nom, selon l'ordre d'entrée en religion, comme au chœur. Elles notent dans un cahier, qui sera remis à l'abbesse, le compte rendu de leur journée et de leur travail, puis, comme elles ne peuvent communiquer entre elles sans autorisation, elles inscrivent sur de petits billets les explications qu'elles veulent demander, les renseignements qu'elles doivent fournir. A tour de rôle, toujours selon leur rang, elles s'approchent de l'abbesse et lui montrent les billets pour qu'elle donne la permission de parler ; elles appellent alors les Sœurs à qui elles ont affaire, posent les questions, reçoivent immédiatement les réponses et retournent à leur place. Quand elles quittent la salle, celles qui ont besoin de quelque objet mettent à la place des diverses officières — infirmière, lingère, sacristine, bibliothécaire — une note qui porte leur nom et mentionne ce dont elles ont besoin. Deux religieuses sont chargées de vérifier les demandes et de rectifier au cas où l'une d'entre elles se serait trompée d'adresse. Tout à l'heure, les moniales iront aux officines, où chacun prendra l'objet préparé sous une étiquette à son nom.

Ainsi, ces affaires d'organisation matérielle, qui sont dans le monde l'occasion de tant de discussions, d'allées et venues et de temps perdu, se règlent ici, où sont réunies soixante personnes, en quelques minutes, par des paroles et des gestes réduits à l'indispensable,